

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1941)
Heft: 5

Artikel: Action de la ville de Zurich en faveur des beaux-arts
Autor: Ritzmann
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-626590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Caisse de secours a reçu les *dons* suivants :

Ateliers d'artistes de l'Exposition nationale suisse ..	Fr. 279.65
E. A. Herrmann, Zurich	» 87.—
Arch. Freytag, Zurich	» 125.—
un donateur désirant garder l'anonymat	» 2000.—
une donatrice désirant garder l'anonymat	» 500.—
S. A. pour la construction de logements pour ouvriers, Zurich	» 350.—
E. B. B.	» 2.40
M. A. Malche, Genève (don de l'excédent laissé par une collecte faite au profit de M. Baud-Bovy, Genève)	» 306.65
Touring-Club, Genève	» 20.—
« Accidents, Winterthour »	» 1000.—
D ^r Fehlmann, Winterthour	» 100.—
un artiste-peintre	» 500.—
Union de Banques Suisses	» 100.—
Henri Boissonnas, Zurich	» 20.—
W. H., Zurich	» 50.—
au total...	Fr. 5440.70

Pour faire face à ses obligations statutaires, la caisse compte dans une grande mesure sur les dons qu'elle peut recevoir. Depuis sa fondation, il y a vingt-sept ans, la plus grande partie — 61,80 % — des secours accordés par la caisse s'élevant à fr. 337,063.70 a été couverte par les dons dont le montant atteint fr. 208,306.11.

Nous remercions chaleureusement les généreux donateurs et les assurons que nous administrons les dons avec soins et les utilisons, conformément à leur but, exclusivement pour secourir les artistes tombés dans le besoin.

Considérant le but poursuivi par notre caisse, les deux banques auprès desquelles sont déposés une partie de nos liquidités et nos titres ont aimablement renoncé à prélever un droit de garde. Nous les remercions pour cet appui. Nous remercions en outre l'imprimerie du Grütli, qui nous a fourni gratuitement des formules de demande de secours et des blocs de quittances.

Notre caisse accepte avec reconnaissance le don le plus petit et en fait l'emploi le plus approprié. Nous tenons à la recommander à la bienveillance et à la générosité de ses membres et de tous les amis des beaux-arts.

Liste des membres du Comité :

- M. le D^r H. Koenig, Président, Alpenquai 40, Zurich,
- M. W. Fries, vice-président, Klosbachstrasse 150, Zurich,
- M. G. E. Schwarz, trésorier, Alpenquai 40, Zurich,
- M. E. Lüthy, secrétaire, Splügenstrasse 9, Zurich,
- M. W. Röthlisberger, assesseur, Thielle.

Les versements pour la Caisse de secours doivent être faits au Compte de chèques postaux Zurich VIII 4597.

Question technique.

J'ai vu avec plaisir l'*Art suisse* faire de nouveau une place aux débats d'ordre technique.

Je suis à la recherche d'une bonne émulsion pour la détrempe ; on ne peut plus guère, vu la rareté des œufs, préparer l'émulsion à l'œuf. J'ai alors consulté Dörner et essayé son émulsion à la cire (3^e édition, page 231).

Résultat : une pâte épaisse, utilisable peut-être pour les soins de la peau, mais non pas pour la peinture car elle est incompatible avec l'eau.

C'est pourquoi je me permets d'adresser aux collègues la question suivante : L'un d'eux connaît-il une recette utilisable et expérimentée par lui d'émulsion à la cire ou autre, qui soit ductile et, en séchant, résiste à l'eau ?

Je lui serais reconnaissant d'une réponse positive.

Carl BIÉRI.

Action de la Ville de Zurich en faveur des beaux-arts.

Ainsi que l'a annoncé un communiqué de presse, 298 participants ont présenté environ 600 œuvres à l'action de la ville de Zurich, entreprise cette année de nouveau avec l'aide financière de la Confédération et du canton.

Sur proposition du jury, présidé par le peintre Max Gubler, le Conseil communal fit l'acquisition, pour la somme de fr. 36,385.— de 36 peintures, 10 sculptures, 2 aquarelles et 9 travaux d'art graphique. Les œuvres achetées furent exposées au public, au Kunsthaus, du 15 au 23 novembre.

La ville de Zurich effectue des achats sous cette forme depuis 1932. Il s'agissait au début de pures actions de secours et la situation nécessaire de l'artiste entraînait en ligne de compte dans le choix des œuvres. Malgré l'examen préalable et le choix faits par une commission d'artistes, bien des œuvres entrèrent ainsi dans le domaine public dont l'acquisition par l'État n'aurait autrement guère été justifiée. C'est pourquoi les deux notions d'encouragement des beaux-arts et de secours furent après peu d'années dissociées l'une de l'autre, en faveur d'un choix basé uniquement sur la qualité.

La bonne impression produite par l'exposition des œuvres acquises cette année justifie pleinement ces acquisitions, en rendant réjouissante la répartition parmi les collections, les bâtiments administratifs et les écoles et constitue pour les membres du jury une récompense pour leur labeur pénible de plusieurs jours, fait à titre gracieux.

Au président de la ville de Zurich, M. le D^r Klöti, conseiller aux États et aux membres du Conseil communal vont les remerciements des artistes pour l'appui généreux et compréhensif accordé au travail artistique.

RITZMANN.

Concours jugé.

Concours de peinture murale. Un deuxième concours restreint a été ouvert entre cinq artistes pour la décoration picturale d'une paroi du bâtiment d'instruction de Dübendorf. Le jury chargé d'examiner les projets s'est réuni à Dübendorf le 14 novembre ; après un examen approfondi il a chargé Karl Hügin, peintre à Bassersdorf, de l'exécution. Tous les projets soumis ont été exposés du 18 au 23 novembre au Kunsthaus de Zurich.



E. MORGENTHALER, Zürich.